

0381905P
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE MARCEL CHENE
669 AVENUE DE CHARTREUSE
38530 PONTCHARRA
Tel : 0476973488

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 5
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/09/2022
Réuni le : 29/09/2022
Sous la présidence de : Jean-Luc Lespine
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

MAIRIE PONTCHARRA - Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention d'utilisation des équipements sportifs de la ville de Pontcharra pour l'année scolaire 2022/2023 à compter de la date de signature, reconductible 3 ans.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0